



CC Couserans-Pyrénées (Siren : 200067940)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Saint-Lizier
Arrondissement	Saint-Girons
Département	Ariège
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	18/11/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Jean-Noël VIGNEAU

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Hôtel Dieu
Numéro et libellé dans la voie	La ville
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	09190 SAINT LIZIER
Téléphone	
Fax	
Courriel	direction.generale@couserans-pyrenees.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	Taxe GEMAPI
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	30 805
-----------------------------	--------

Densité moyenne 18,71

Périmètre

Nombre total de communes membres : 94

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
09	Aigues-Juntas (210900015)	67
09	Aleu (210900056)	132
09	Allières (210900072)	72
09	Alos (210900080)	119
09	Alzen (210900098)	271
09	Antras (210900114)	66
09	Argein (210900148)	201
09	Arrien-en-Bethmale (210900171)	113
09	Arrout (210900189)	89
09	Aucazein (210900254)	61
09	Audressein (210900262)	142
09	Augirein (210900270)	80
09	Aulus-les-Bains (210900296)	164
09	Bagert (210900338)	39
09	Balacet (210900346)	28
09	Balaguères (210900353)	199
09	Barjac (210900379)	42
09	Bédeille (210900460)	73
09	Betchat (210900544)	338
09	Bethmale (210900551)	95
09	Biert (210900577)	321
09	Bonac-Irazein (210900593)	123
09	Bordes-Uchentein (200064053)	176
09	Boussenac (210900650)	218
09	Buzan (210900692)	29
09	Cadarcet (210900718)	231
09	Castelnau-Durban (210900825)	456
09	Castillon-en-Couserans (210900858)	405
09	Caumont (210900866)	331
09	Cazavet (210900916)	226
09	Cérizols (210900940)	151
09	Cescau (210900957)	142
09	Clermont (210900973)	114
09	Contraazy (210900981)	71
09	Couflens (210901005)	87
09	Durban-sur-Arize (210901088)	187
09	Encourtiech (210901104)	94
09	Engomer (210901112)	301
09	Ercé (210901138)	542
09	Erp (210901146)	123

09	Esplas-de-Sérou (210901187)	186
09	Eycheil (210901195)	556
09	Fabas (210901203)	355
09	Gajan (210901286)	319
09	Galey (210901294)	117
09	Illartain (210901419)	73
09	La Bastide-de-Sérou (210900429)	975
09	La Bastide-du-Salat (210900411)	188
09	Lacave (210901484)	151
09	Lacourt (210901492)	201
09	Larbont (210901542)	59
09	Lasserre (210901583)	254
09	Le Port (210902318)	155
09	Lescure (210901641)	520
09	Lorp-Sentaraille (210902896)	1 501
09	Massat (210901823)	667
09	Mauvezin-de-Prat (210901831)	103
09	Mauvezin-de-Sainte-Croix (210901849)	36
09	Mercenac (210901872)	377
09	Mérigon (210901906)	115
09	Montagagne (210901963)	76
09	Montardit (210901989)	194
09	Montégut-en-Couserans (210902011)	77
09	Montels (210902037)	167
09	Montesquieu-Avantès (210902045)	250
09	Montgauch (210902086)	122
09	Montjoie-en-Couserans (210902094)	1 114
09	Montseron (210902128)	94
09	Moulis (210902144)	773
09	Nescus (210902169)	63
09	Orgibet (210902193)	192
09	Oust (210902235)	552
09	Prat-Bonrepaux (210902359)	935
09	Rimont (210902466)	551
09	Rivèrenert (210902474)	179
09	Sainte-Croix-Volvestre (210902573)	642
09	Saint-Girons (210902615)	6 781
09	Saint-Jean-du-Castillonnais (210902631)	24
09	Saint-Lary (210902672)	133
09	Saint-Lizier (210902680)	1 452
09	Salsein (210902797)	44
09	Seix (210902854)	716
09	Sentein (210902904)	153
09	Sentenac-de-Sérou (210902920)	52
09	Sentenac-d'Oust (210902912)	111
09	Sor (210902979)	29
09	Soueix-Rogalle (210902995)	427
09	Soulan (210903019)	376

09	Suzan (210903043)	17
09	Taurignan-Castet (210903076)	167
09	Taurignan-Vieux (210903084)	214
09	Tourouse (210903134)	153
09	Ustou (210903225)	312
09	Villeneuve (210903357)	36

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 31

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>eau</i>
- Assainissement collectif <i>assainissement des eaux usées dans les conditions prévues à l'article L.2224-8</i>
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés</i>
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales <i>élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)</i>
- Elaboration et adoption du plan climat-air-énergie territorial en application de l'article L. 229-26 du code de l'environnement <i>Elaboration d'un PCAET en application l'article 229-26 du code de l'environnement</i>
Sanitaires et social
- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) <i>Action sociale gérée par le CIAS : - construction et gestion de maisons de santé (constructions nouvelles ou extensions, gestion locative et maintenance des locaux - gestion de l' EHPAD de Massat - gestion de la résidence des '4 vallées, entretien et investissements (avec mise à disposition des locaux au CIAS</i>
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion ÉCSPD mis en place et/ou social ainsi que les dispositifs locaux de prévention de la délinquance, programmes d'actions définis dans le contrat de ville <i>ÉCSPD mis en place et/ou social ainsi que les dispositifs locaux de prévention de la délinquance, programmes d'actions définis dans le contrat de ville</i> (CISPD) - programme d'actions défini par le CISPD. Prévention en matière de sécurité routière
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs <i>Culture et patrimoine communautaires 1 - mise en place et gestion d'un service culturel - gestion des services culturels de la communauté de communes, élaboration d'une offre culturelle de qualité, création d'outils de communication culturelle - expertise et accompagnement en matière de projets culturels, de création, de production, de programmation artistique - gestion et animation du réseau de lecture publique du territoire dans le cadre du schéma départemental de lecture publique - conservation des antiquités et objets d'art : accompagnement de l'expertise du patrimoine des communes à leur</i>

demande. - organisation et gestion d'un service d'enseignement musical du Couserans directement ou en partenariat avec les associations - soutien et attribution de subventions, aux associations culturelles et artistiques élaborant un projet d'intérêt communautaire - participation à la gestion de l'Agence de développement de l'économie culturelle du Couserans - gestion et animation du centre d'interprétation du patrimoine du Couserans et du GECT/PATRIM 2 - gestion et animation des équipements sculpturaux de la communauté de communes : - inventaire, étude, préservation, valorisation des sites patrimoniaux communautaires - réalisation d'un schéma d'aménagement des équipements de création, médiation, diffusion, et d'enseignement artistique du territoire - gestion des équipements culturels propriété de la communauté de communes - étude, création et gestion d'un pôle culturel de centralité, à l'échelle du Couserans - acquisition de productions, d'œuvres et d'objets culturels et artistiques destinés à la constitution d'un fond documentaire. Sport communautaire : - création, entretien et gestion d'équipements sportifs à vocation communautaire : * center aquatique du Couserans * piscines de La Bastide-de-Serou et de Castillon et leurs annexes * baignade du lac de Mondély et de son annexe * lac de Sainte-Croix (participation au financement des maîtres-nageurs * complexe sportif des 4 vallées (Castillon) * stade Albert Parolin à Oust * City stade de Mercenac

- Activités péri-scolaires

accueils extrascolaires et periscolaires (se reporter à la rubrique "Autres" et à l'intérieur de cette rubrique choisir "autres" pour voir la compétence "Petite enfance, enfance, jeunesse communautaire")

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Constitution de réserves foncières

création de réserves foncières nécessaires à la création de zones d'activité économiques ou touristiques accueillant au minimum 5 lots.

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

- organisation et mise en œuvre d'un plan global de déplacement - mise en place et gestion d'un transport à la demande

- Organisation des transports non urbains

- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

- assistance administrative et/ou technique aux communes souhaitant en bénéficier - liste des voies prises en compte, selon le critère du rapport aux compétences obligatoires : * voie d'accès aux relais excentrés, à partir de la dernière habitation de la commune * voies des zones artisanales et industrielles * voies d'accès aux zones touristiques : Guzet, Mondély, Riberot, Betchat * voies d'accès aux déchetteries (non desservies par une départementale) * aire d'accueil des gens du voyage - les voies d'intérêt communautaire correspondant à toute l'emprise y compris l'accessibilité. Le déneigement sera assuré par convention avec les communes concernées

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Création d'un office du tourisme communautaire Accueil et Information des touristes et de la population locale Promotion globale du territoire en cohérence avec l'agence départementale du tourisme et les partenaires Coordination des acteurs et des partenaires du développement local

Logement et habitat

- Politique du logement social

politique du logement et du cadre de vie d'intérêt communautaire : - gestion des services de logements - conduite d'étude habitat en cohérence avec le SCOT et la politique de la ville - participations aux projets de construction de logements des organismes d'habitations à loyer modéré - soutien aux actions collectives de valorisation architecturale et paysagère urbaine : (opération ardoises, opérations façades...) - convention partenariales intéressant le logement social à l'échelle de la communauté (convention d'utilité sociale avec l'OPH 09, convention intercommunale d'attribution de logements sociaux, convention d'attribution de logements conventionnés très sociaux LCTS...) actions en faveur du logement des personnes défavorisées : solutions d'hébergement des personnes sans abri et/ou souffrant de maladies mentales - mobilité : * organisation et contribution à la mise en œuvre d'un plan global de déplacement * mise en place et gestion d'un transport à la demande

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) <i>participations aux operations pogrammees (OPAH, PIG.....)</i>
Infrastructures
- Aéroports
- Abattoirs, abattoirs-marchés et marchés d'intérêt national, halles, foires <i>Abattoir public et sa gestion</i>
Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays
- Acquisition en commun de matériel <i>Achat et gestion de materiel collectif, mise à disposition des communes et des associations du territoire après signature d'une convention.</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage <i>Création, aménagement, entretien et gestion d'aires des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage grand passage pour les gens du voyage</i>
- Création et gestion des maisons de services au public <i>création et gestion de maisons de services au public d'interet communautaire et definition de sobligations de service public y afferentes en application de l'article L.27-2 de la loi N°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
09	SM SYCOSERP (250901675)	SM fermé	84 468
09	SM de gestion du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises (250901881)	SM ouvert	90 997
31	SI des eaux et de l'assainissement des vallées de l'Arbas et du Bas Salat (200080075)	SM fermé	9 308
09	SM pour l'aménagement et l'exploitation de l'aérodrome de Saint Giron, Antichan (200068898)	SM ouvert	30 805
09	SM de Guzet (250901527)	SM ouvert	30 805
09	SM du bassin versant de l'Arize (200049898)	SM fermé	24 020
09	Syndicat départemental d'énergies de l'Ariège (SDE 09) (250900180)	SM fermé	157 210
09	SM de l'eau et de l'assainissement de l'Ariège (250901873)	SM ouvert	151 627
31	Syndicat de syndicats de traitement des ordures ménagères des Pyrénées (SYSTOM des Pyrénées) (253102172)	SM fermé	183 767
09	SM de l'Artillac (250901212)	SM ouvert	50 998

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2020 - millésimée 2017)